



Compte rendu Assemblée Générale Extraordinaire Du 02 décembre 2021

Ordre du jour :

- ✚ *Contrôle des pouvoirs*
- ✚ *Modification des statuts de l'ULM pour une gestion collégiale*
- ✚ *Modification du règlement intérieure de l'ULM*

37 personnes présentes

34 pouvoirs (1 administrateur peut détenir 2 pouvoirs)

TOTAL DES VOTANTS : 71

Le quorum n'est pas atteint mais s'agissant d'une 2^{ème} Assemblée extraordinaire, celui-ci n'est pas nécessaire pour les votes.

Contexte :

- La présidente a démissionné en septembre 2021
- Nous sommes une association 1901
- Nous avons actuellement uniquement une salariée qui s'occupe de l'accueil et de la - comptabilité
- 25 intervenants – 300 000 euros de budget – 600 adhérents – 700 cours/activités suivis
300 000 euros de budget
Contraintes COVID – Contraintes RH – Contraintes financières – Contraintes organisationnelles
- Les responsabilités sont importantes et ne peuvent plus être assurées par des bénévoles du bureau qui cumulent d'autres activités
Aujourd'hui, personne ne veut reprendre la présidence
- Le CA a décidé d'embaucher un directeur pour 24h/semaine afin d'assurer le fonctionnement de l'association – Présentation de Ludmilla SHNEDER
- Le bureau propose aujourd'hui une gestion collégiale
- Lecture des propositions de modifications dans les statuts (qui devront partir à la préfecture et seront remplacés sur les sites – toutes personnes peut les consulter)
- Lecture des propositions de modifications dans le règlement intérieur – Ce règlement intérieur sera modifié par le Conseil Collégial.

Modification des statuts / résultats du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : tous les membres de l'Assemblée, avec autorisation de vote.